

APPEL À CANDIDATURES



Lieu-test agricole
Petites productions végétales
Arches (15)
- A partir de début 2026 -

Vous souhaitez tester une activité de petites productions végétales bio (maraîchage, petits fruits, plants...) tout en étant accompagné ?

Ce lieu-test est peut-être celui qui vous correspond !

LA FERME



Jean, producteur de plants de fraisiers labellisés AB et Nature et Progrès, et sa compagne Nathalie, souhaitent permettre à une personne de tester un projet en petites productions végétales sur une parcelle de 4 000 m², dans un cadre respectueux de l'environnement et de l'agriculture paysanne.

Le terrain est situé à 590 m d'altitude sur la commune d'Arches, à 15 minutes de Mauriac et 25 minutes d'Ydes. L'exploitation se situe à 600 m du bourg, au bout d'une petite route en impasse, avec une vue sur les gorges de la Dordogne et de la Triouzoune.

La ferme est composée de deux maisons en bois et toits végétaux, un chai semi-enterré, un bâtiment pour les volailles, les cochons et l'atelier, un verger d'une centaine d'arbres, des fruits rouges, et 1000 pieds de vigne.

6 sources captées de 40 m³/jour alimentent 3 bassins de 500 m³ au total. Le système d'irrigation est en goutte à goutte et aspersion, alimenté par un réseau enterré branché sur deux pompes électriques.

L'exploitation adhère à Natura 2000 et est un refuge LPO.

Le **lieu-test**, en train d'être aménagé pour être fonctionnel au premier trimestre 2026, comprend :

- une parcelle de 4000 m²
- un système d'irrigation en aspersion alimenté par la récupération d'eau de pluie
- une serre de 180 m²
- un bâtiment de stockage de matériel de 150 m²

Le petit matériel est à la charge du·de la testeur·euse.

Possibilité de **loger sur place** dans un logement proposé à la location.

UN RESEAU ACTIF

Les débouchés de commercialisation déjà en place sont les marchés hebdomadaires à Mauriac, la livraison à la Biocoop d'Aurillac, et la foire aux plants au printemps et en automne. Un développement des débouchés est à envisager.

TERRITOIRE

Le nord-ouest du département du Cantal est une région rurale de plateaux de basse altitude, entre la Vallée de la Dordogne et les Monts du Cantal.

A Mauriac, on trouve tous les services (commerces, banque, garage, médecin, pharmacie, dentiste, école, gare...), de nombreuses activités culturelles, une piscine couverte, etc.

LE TEST, C'EST QUOI ?

C'est avoir la possibilité, pour une durée déterminée, d'être en autonomie sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite des cultures, entretien des machines, récolte, transformation, etc.), que sociaux (organisation du travail) et économiques (gestion financière et commercialisation).

Durant le test, la personne en test assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production, en cohérence agronomique avec l'ensemble des surfaces du site ainsi que la commercialisation.

Elle est accompagnée en amont, pendant et à la sortie de son test par les accompagnateur·rices de **l'association « Îlots Paysans »**.

Le test permet :

- de bénéficier d'un accompagnement tout au long du développement de votre projet ;
- de tester votre projet en conditions réelles, durant 1 à 3 ans ;
- de démarrer votre nouvelle activité dans un cadre sécurisant ;
- de conserver vos droits aux aides sociales précédemment acquis ;
- de pouvoir cesser l'activité sereinement si vous décidez de ne pas créer votre entreprise après cette expérience

DUREE

La durée du test est de **1 an, renouvelable deux fois**.

CONDITIONS DU TEST

Concernant les **moyens de production**, l'accueillant met à disposition le foncier ainsi que le matériel cité dans le premier paragraphe. Les conditions de mise à disposition seront à définir ensemble selon l'utilisation, dans une logique d'accessibilité et de progressivité.

L'activité souhaitée : **petites productions végétales**

La production testée devra respecter le cahier des charges de l'**Agriculture Biologique**.

Le binôme testeur·euse/accueillant sera accompagné par :

- **Îlots Paysans** qui lui fournira les espaces de réflexion nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test
- la couveuse **Starter** qui hébergera juridiquement l'activité agricole à travers un contrat CAPE et accompagnera le·la testeur·euse sur la comptabilité et les démarches réglementaires et administratives
- un·e **paysan·ne tuteur·ice** qui pourra être sollicité pour l'accompagnement technique.

Une **convention multipartite** régira les relations entre toutes les parties associées à la démarche.

PROFIL

- Le·la candidat·e devra être attaché·e à l'entretien et la préservation du site, avoir envie de se tester en bio et être intéressé·e par la démarche Nature et Progrès
- Avoir envie de se tester en milieu rural
- Avoir déjà une première expérience sur la production envisagée et/ou une formation agricole.

CALENDRIER

Entrée en test possible à partir de **début 2026**, après 1 semaine passée sur la ferme avec les accueillants.

Nous vous invitons à contacter Îlots Paysans, afin d'échanger ensemble sur votre projet .

Si vous êtes intéressé·e, merci de prendre contact avec Anna SCHOT au 06 51 49 46 83 ou d'envoyer un mail à : setester.ilotpaysans@gmail.com